

# Pas de fin au débat sur la « mort cérébrale »

Huxley & Steiner :

Essai d'une analyse de texte élargie

Une discussion purement académique ou bien une interrogation aux répercussions individuelles et sociales qui interviennent très profondément ?

Paolo Bavastro

Ce qui conduit au problème : Pourquoi, ou bien à quelle fin cette discussion ?

Quand bien même dans les médias, conditionnés actuellement par la pandémie coronavirale, le sujet de la médecine transplantatoire soit à peine présent, ce semblant de « calme » est mensonger : finalement tout un chacun peut brutalement se retrouver par la maladie, dans la situation d'un éventuel receveur d'organes ou bien, par mort cérébrale, dans celle de donneur potentiel d'organes.

Les transplantations d'organes sont une procédure établie, en dépit de nombreux problèmes médicaux qu'elles posent, ceux dévolus au receveur, par exemple le rejet tout au long de la vie et ses conséquences : ce sont des patients malades chroniques qui restent à haut risques toute leur vie durant. Une condition préalable à cela c'est le prélèvement d'organes. Or, celui-ci est réglementé dans le sens du don post-mortel d'organes. Dans l'autorisation du don d'organes, il est purement et simplement dit : « après ma mort ». Avec cela on suggère de manière très simpliste que des organes sont prélevés **après** la mort. Ceci correspond à la réglementation légale. Mais que signifie cette formulation ? On a en tête ici ce qu'on appelle la « mort cérébrale », laquelle est placée comme étant équivalente à la mort de l'être humain. Récemment, on s'est mis à parler de « déficit irréversible de la fonction cérébrale (*irreversibler Hirnfunktionsausfall*) », une formulation médicalement meilleure que « défaillance cérébrale (*Hirnversagen*) », laquelle est analogue, par exemple, à une défaillance rénale.

Or la défaillance cérébrale ne put seulement être observée qu'avec le développement de la médecine intensive et de la respiration artificielle<sup>1-2</sup> à l'aide d'un respirateur mécanique. Avant cette époque, on discutait sur la certitude de diagnostiquer une telle

affection et à partir de quel moment, en conséquence, des mesures thérapeutiques pouvaient être interrompues. Mettre la défaillance cérébrale au même niveau que la mort ne faisait pas alors un objet de discussions.

Le *Konstrukt* « mort cérébrale » en tant que mort de l'être humain a été posé en 1968,<sup>3</sup> pour résoudre le problème de la transplantation d'organe (plus de détails à la note 2). Les discussions internationales sur le fait de savoir si la mort cérébrale est la mort de l'être humain ne cessent de croître. L'hypothèse de la « mort cérébrale » est devenue cependant quasiment un axiome, le dogme d'une théorie présumée, sans preuve ni discussion. Malgré la loi sur la transplantation de 1997, et divers changements, le nombre de ceux qu'on appelle des « donateurs » n'a guère augmenté en Allemagne. C'est pourquoi il y eut au *Bundestag* la tentative d'introduire la solution de contradiction : celle-ci fut refusée en février 2020. D'après cette modalité, chaque citoyen serait un donneur potentiel, s'il ne l'eût pas contredit — en l'exprimant par voie juridique. Qui fait silence à ce propos ou reste incertain, devient donc donneur. Cette modalité est à l'égal d'une contrainte étatique.

Les répercussions sociétales pour les individus et pour notre système démocratique en furent funestes ! Ce serait le renvoi de notre société libérale d'opinion dans laquelle chaque individu peut librement se déployer : l'état sait « mieux » comment le « bon » citoyen a à se comporter ; ce serait une mise en tutelle des citoyens, la restriction de la liberté de l'individu. Si un jour des contrôles étatiques dans de telles résolutions individuelles étaient acceptés, alors d'autres domaines viendraient s'y rajouter : un phénomène *slippery-slope* [en anglais dans le texte pour « se trouver sur une pente savonneuse », *ndt*], un argument qui met sur une pente inclinée.

## Les débats intérieurs anthroposophiques au sujet de la « mort cérébrale »

Dans le mouvement anthroposophique — ainsi cela doit-il être formulé à partir d'une vision actuelle — depuis le traitement de la patiente enceinte en défaillance cérébrale à la *Filderklinik*, en 1991, ainsi que les premières publications à ce sujet<sup>4, 5, 6, 7</sup>, il semblait

3 — Beecher *et al.* : *A Definition of Irreversible Coma. Report of the ad hoc Committee of the Harvard Medical School to examine the Definition of the Brain Death.* *JAMA*, 205 (1968), pp.85-88.

4 — Bavastro, P. : *Hirntod und Schwangerschaft [Mort cérébrale et grossesse]*, *Der Merkurstab* 6/1993.

5 — Bavastro, P. : *Hirnversagen bei einer schwangeren Patientin*, *Merkurstab* 5/1994, 47<sup>ème</sup> année, pp.445-451.

6 — Bavastro, P. (éditeur) : *Organspende — das umkämpfte Tod [Don d'organe — la mort autour de laquelle on lutte]* Stuttgart 1995.

7 — Bavastro, P. : *Eine besondere Krankengeschichte [une histoire de maladie particulière]*, dans : Hoof, J./in der Smitten, J. (éditeurs) *Wann ist der Mensch tot ? [Quand est-ce que l'être humain est mort ?]* Reinbeck bei Hamburg, 1995.

1 — Bavastro, P. : *Anthroposophische Medizin auf der Intensivstation [Médecine anthroposophique en médecine intensive]*, Dornach, 1994.

2 — Bavastro, P. : *Organ-Transplantation, Zukunftsweisend oder Irrweg des Zeitgeistes ? [Transplantation d'organe,*

exister un bon accord sur le fait que la « mort cérébrale » n'est pas la mort de l'être humain. Il est plus correct de désigner cet état comme une défaillance cérébrale : elle concerne en effet des êtres humains au plus gravement malades, avec un pronostic défavorable, mais qui ne sont pas morts.

Déjà à l'époque (1993-1994), la question fut posée d'après une conférence de Steiner<sup>8</sup> : Comment ses déclarations sont-elles à comprendre ? À l'issue d'entretiens menés avec Madame Glöckler, j'avais adressé une lettre à la maison d'édition *Rudolf Steiner* le 27/3/1995, avec une demande d'aide en vue de clarifier les phrases en question qui sont indexées par **A** et **B** plus loin dans le texte. Madame Glöckler incita à cette occasion à rédiger un article qui clarifie la chose. Le 15 avril 1995, la réponse arriva : une comparaison avec d'autres écrits n'avait laissé reconnaître « aucunes divergences essentielles » pour ce qui était du texte imprimé. « La manière dont on peut interpréter les déclarations de Rudolf Steiner (*die Hirntod sei der Tod des Menschen* [La mort cérébrale **est** la mort de l'être humain (selon R. S., car le verbe est ici au subjonctif, à savoir au style indirect. *ndt*)), ne nous est pas compréhensible.<sup>9</sup> Avec cette clarification, j'en arrive présentement, quand bien même avec un certain retard, à suivre l'incitation de Madame Glöckler.

Dans la population, des questions et incertitudes sur le sujet « mort cérébrale » et transplantation restaient ouvertes. À cela vinrent se rajouter des erreurs de diagnostic ainsi que des irrégularités dans l'attribution (*Vergabe*) d'organes. À l'automne 2013, il y eut un grand congrès de médecins anthroposophiques organisé à Kassel par la Société des médecins anthroposophiques en Allemagne. Des parties de ce congrès ont été publiées dans le *Merkurstab*.<sup>10</sup> Il exista alors un accord sur le fait que d'une manière plus correcte on doit parler de défaillance cérébrale (*Hirnersagen*) et non pas de « mort cérébrale » (*Hirntod*), puisque ces êtres humains étaient peut-être mourant, mais n'étaient pas (encore) morts.

Ainsi pouvait-on formuler : Pour Steiner la « mort cérébrale » (*Hirntod*) n'est justement pas la mort de l'être humain » ; cette [re-, *ndt*] connaissance, « se dérive de l'image anthroposophique de l'être humain », et c'est [ici au subjonctif « sei », *ndt*] donc presque un consensus dans la communauté anthroposophique des médecins.<sup>11</sup>

8 — Steiner R. : *Der Tod bei Mensch, Tier und Pflanze* [La mort chez l'être humain, l'animal et le végétal], Berlin 29.2.1912, dans **GA 61** : *L'histoire de l'être humain sous l'éclairage de l'investigation de l'esprit*.

9 — Lettre de Bavastro à Madame Wiesberger, *Rudolf Steiner Verlag* du 27.3.1995 ainsi que réponse de Madame U. Trapp du 19.4.1995 à Bavastro. La réponse est conservée par l'auteur et accessible sur simple demande pour consultation.

10 — *Der Merkurstab*, 67<sup>ème</sup> année, n°5, septembre-octobre 2014.

11 — Ainsi selon un avis d'expert anonyme de la première version de cet article par courriel adressé à moi par la rédaction du *Merkurstab*.

Lors de ce congrès, je fus à plusieurs reprises interrogé sur la manière dont la conférence de Rudolf Steiner était à comprendre (voir la note 8), spécialement en relation aux formulations de Huxley<sup>12</sup>.

En 2012, Day<sup>13</sup> formula qu'à l'information indispensable en matière de don d'organe, appartenait la connaissance que « tout donneur d'organes n'est pas encore mort, lors de la procédure du prélèvement d'organes il était au contraire amené à la mort complète. » La même année Glöckler formula que le prélèvement d'organe était une nouvelle manière médicale de conduire à la mort<sup>14</sup> et donc un homicide. En 2012, tous les auteurs anthroposophiques interrogés ( J. Meyer, S. Schmid-Trotschke, V. Fintelmann, P. Bavastro) tendaient clairement à exprimer que la mort cérébrale n'était pas la mort de l'être humain. Pour P. Krause le donneur « était un mourant, mais un être humain qui vit encore »<sup>15</sup>.

En 2014, van Lommel formulait dans un congrès<sup>16</sup> ce qui suit : « Un mort cérébral est... un être avec une conscience au commencement de son processus de mort », biologiquement c'est selon lui un vivant ; mais à vrai dire, il est en train de mourir ; il meurt [*sterbe* au subjonctif = selon lui, *ndt*] seulement après, ou selon le cas par [ou du fait même du, *ndt*] le prélèvement d'organe(s).

En 2014 Glöckler formulait que, selon elle, il n'était pas juste de voir l'être humain en défaillance cérébrale comme mort « au réel sens du terme » ; l'organisation éthérique ne s'est pas retirée complètement chez cet être humain — selon elle. Le donneur d'organe en défaillance cérébrale est, selon elle, un être humain gravement malade et non pas un mort<sup>17</sup>. Avec le renvoi à la conférence de Steiner du 29.2.1912 (voir la note 8) cette déclaration clairement exprimée fut de nouveau relativisée ou selon le cas, remise en question. Une publication de 2019<sup>18</sup> et les lettres de lecteurs qui

12 — Huxley-Rosenthal : *Grundzüge der Physiologie* [Fondamentaux de physiologie], Hambourg et Leipzig.

13 — Day, J. : *Hirntod und Organtransplantation* [Mort cérébrale et transplantation d'organe], *Das Goetheanum* 50, 15.12.2012.

14 — *Organspende — ein bewusstes Opfer ?* [Don d'organe, un sacrifice conscient ?], interviewée avec M. Glöckler et A. Zucker dans *Point*, édition 9, hiver 2012.

15 — *Flensburger Hefte*, n° 115, 1/2012.

16 — *Organspende — Wie findet man zu ei,ner individuellen Entscheidung ?* [ Don d'organe — Comment trouve-t-on une décision individuelle ?], dans *Point*, édition 9, hiver 2012.

17 — Glöckler, M.: *Organtransplantation*, *Das Goetheanum* 4/2014, 24.1.2014, p.5.

18 — Krause, P. : *Vivre à la proximité de la mort*, Francfort-sur-le-Main 2019.

18<sup>bis</sup> — *Hirntod und Hirnleben — eine anthroposophische Sicht ?* [Mort cérébrale et vie cérébrale — une vision anthroposophique ?] *Info3*, mai 2019 ; Krause, P. : *R. Steiner und der Hirntod als Tod des Menschen — eine Debatte* [R. Steiner et la mort cérébrale comme mort de l'être humain — un débat] *Info3*, septembre 2019 ; *Rudolf Steiner und der Hirntod des Menschen* [Rudolf Steiner et la mort cérébrale de l'être humain] *Info3*, septembre 2019 ; *Hirntod — der Begriff kommt bei Rudolf Steiner nicht vor !* [Mort cérébrale — le concept ne se présente pas chez Rudolf Steiner!] *Info3*, novembre 2019 ; *Null Kompetenz* [Compétence zéro] *Info3*, Décembre 2019 ; Ewertowski, R. : *Widerspruchslösung oder aktive Entscheidung* [Solution de

s'ensuivirent fondèrent une incertitude (voir la note 18<sup>bis</sup>). Les déclarations d'auteurs furent en partie faussement référencées, des modèles d'argumentation bio-éthique semblaient beaucoup plus problématiques, l'argumentation de Krause fut jugée comme non-solide, étant donné que celui-ci, sur la base d'une seule et unique phrase (voir ci-dessous indexée par **A** et **B**) tentait de prouver que selon lui, pour Steiner, la « mort cérébrale » serait (*seil*, [attention en français il doit y avoir respect de la concordance des temps, *ndt*]) la mort de l'être humain. À cela se rajoutait l'objection qu'il citait principalement le concept de « mort cérébrale » en se recommandant de la littérature, qu'il ignorait la littérature critique mondiale et n'entraînait aucunement dans les termes cliniques de la « mort cérébrale ». Au bilan, il se contredisait donc lui-même dans ses propres déclarations de 2012.

Il était important pour moi, dans cette brève description événementielle qu'elle montrât qu'il n'y a guère de consensus subsistant sur cette question. Lorsque des revues ne publient pas les lettres de lecteurs (*Info3*), que d'autres ne publient pas une version abrégée du présent article (*Die Christengemeinschaft*), *Der Merkurstab*, *Das Goetheanum*), ou bien encore lorsqu'on menace par des écrits juridiques<sup>19</sup>, l'impression surgit que la discussion clarificatrice nécessaire est évitée, voire bloquée. Certes : les revues ont le droit de refuser les articles. Mais lorsque des voix critiques ne sont pas entendues, ceci est hautement problématique ! [Surtout lorsqu'il s'agit de personnes compétentes sur le sujet ! Voir le cas dramatique de l'IHU en France ! *Ndt*]. Et certes indépendamment du contenu de la critique. Exclure la pluralité des points de vue signifie aussi renoncer au caractère scientifique du discours<sup>20</sup>. Une vie de l'esprit est le lieu d'une lutte permanente pour conquérir la meilleure connaissance, le lieu de la constante remise en cause et même aussi dans la querelle, selon Häfner (voir la note 20).

Or des diversités d'opinions doivent être tolérées : la conformité, en lieu et place du discours, heurte le nerf même d'une société libérale. L'étriquement du monde

idéal renforce la tendance à évacuer des questions complexes en pseudo-certitudes morales, simplificatrices.<sup>21</sup> Ce n'est que dans la libéralité qu'une vie spirituelle peut se développer. Au moins depuis 450 ap. J.-C., la manière de procéder [en la « matière », *ndt*] est documentée, faire taire ceux qui pensent autrement, attaquer personnellement, au lieu de se confronter de manière argumentative avec leurs thèses (voir la note 20<sup>bis</sup>). De tels phénomènes se rencontrent malheureusement aussi dans de nombreux autres domaines. La disposition à pénétrer ses erreurs, à les admettre et à les corriger, doit être concrètement présente et active. « Des connaissances scientifiques désagréables et des évaluations en opposition » ne doivent pas être passées sous silence » (voir la note 20<sup>er</sup>) — cette réticence manifeste une « culture scientifique carrément impardonnable » (voir la note 20<sup>er</sup>). « L'absence des champs de tension » engendre purement et simplement une « certitude mensongère » (voir la note 20<sup>er</sup>). Un transfert de savoir « ne doit pas s'ensuire au long des sens uniques épistémologiques » (voir la note 20<sup>er</sup>). Il s'agit d'une culture ouverte au discours.

Si on lit les annonces et prospectus des manifestations et conférences anthroposophiques, l'impression naît que le temps s'est arrêté : des thèmes « ésotériques » prédominent, les choses traitées se meuvent au « méta-niveau ». Réponses et thèses aux problèmes actuels, critiques de textes à ce sujet se rencontrent vraiment rarement, par contre.

Contre l'opinion d'un expert (voir la note 11), il est d'une importance décisive d'analyser plus précisément cette conférence de Rudolf Steiner (voir la note 8). Pour cela il y a un préalable indispensable c'est d'examiner à la loupe les citations de Huxley<sup>22</sup>, puisque Steiner s'y réfère explicitement (voir la note 17).

L'analyse des deux textes en considération d'aspects plus vastes n'a pas été présentée jusqu'à présent. Avec ces développements, j'en arrive, quand bien même tardivement, à suivre ici l'incitation de Glöckler en 1993.

### Remarques méthodologiques préalables

L'éditeur des conférences de Steiner rédige une importante remarque préalable : « *édité à partir de notes non revues par le conférencier, non textuelles et partiellement lacunaires...* » (voir la note 8). Quand bien même cette remarque préalable prévaut pour toutes les

*contradiction ou bien résolution active*] ainsi que Neumann, H. B. : *Ärger über die Informationspolitik bei der Organspende [Irritation à l'encontre de la politique d'information sur le don d'organes] : Die Christengemeinschaft*, 6/2019 ; Krause, P. : *Zum Thema Organspende bei Ruth Ewertowski und Hans Bernd Neumann [Au sujet du don d'organe chez Ruth Ewertowski et Hans Bernd Neumann, Die Christengemeinschaft 7-8/2019 ; Bavastro , P. : Zum Thema Organspende bei Peter Krause [Au sujet du don d'organe chez Peter Krause], Die Christengemeinschaft*, 9/2019.

19 — Recommandé de P. Krause qui me fut adressé le 26.9.2019.

20 — Gerald Häfner : *Die Krise als Chance. Zur gesellschaftlichen Dimension der Covid-19-Pandemie [La crise comme une chance. Au sujet des dimension sociétale de la pandémie du covid-19.] Sozialimpulse 2/2020 [Traduit en français SIGH220.Doc, ndt]*

20<sup>bis</sup> — Riemeck, R. : *Glaube. Dogma. Macht ; Geschichte der Konzile [Foi. Dogme. Pouvoir. Histoire des conciles] Verlag Urachhaus, Stuttgart, 1985, p.53.*

20<sup>er</sup> — Ibsch, P. ; Blumröder, J.S. : *Waldkrise, als Wissenskrise, als Risiko [Crise forestière comme crise du savoir, comme risque] Universitas, n° 888, juin 2020, p.21*

21 — *Widerstand darf kein Dogma werden : 153 Intellektuelle plädieren für mehr Liberalismus in der Debatte [Une opposition ne doit pas devenir un dogme : 153 intellectuels plaident pour plus de libéralisme dans les débats] DIE ZEIT n°29, 9.7.2020 ainsi que : Klingmaier, th. : Eine Atmosphäre von Zensur und Intoleranz [Une atmosphère de censure et d'intolérance], Stuttgarter Zeitung, 10.7.2020.*

22 — Courriel du Dr. Christoph Hueck qui m'a été adressé le 26.5.2020.

conférences de Steiner (voir la note 22), elle vaut particulièrement pour ce qu'on a appelé les conférences précoces — pour les conférences tardives, la remarque préalable de l'éditeur est autrement formulée. Or, il y avait en outre des « conférences populaires » (voir la note 8) : Peut-être que le langage remarquable est aussi à comprendre par des formulations malcommodes et générales. Cela fut sténographié par des profanes, de sorte que maintes déclarations restent vagues. La sténographie est ici un écrit de symboles, qui ne sont pas lus par le sténographe lui-même, mais qui doivent être interprétés. C'est la raison pour laquelle Steiner, à partir de 1916, avait prié la sténographe professionnelle, H. Finckh, de sténographier ses conférences. Les exemples qui se présentent à nous, montrent comment même ses transcriptions de sténogramme furent radicalement « corrigées » et modifiées par Steiner : quelques passages furent presque complètement réécrits. Or, tout ceci est à prendre en compte lorsqu'on recourt à des passages de conférences<sup>23</sup>.

Steiner a expressément mis en garde contre une croyance aveugle en ses déclarations dans la science spirituelle où des erreurs peuvent aussi se présenter ; l'extravagance et la superstition sont faciles à confondre par mégarde avec le vrai<sup>24</sup>. La foi aveugle endommage le développement spirituel. Il faut vérifier, selon lui, si les déclarations se confirment dans la vie<sup>25</sup>. Les détails doivent concorder<sup>26</sup>. Selon lui, une vérification est indispensable, elle devrait « avant tout » émaner d'un penser sain et d'un entendement humain dépourvu de préjugés (voir la note 24).

Selon lui, il est nécessaire de se placer souverainement en maître en face de l'idée, sinon on tombe sous sa servitude<sup>27</sup>. Comme déjà exposé en 1990<sup>28</sup>, des recommandations et manières de procéder méthodologiques se présentent clairement formulées par Rudolf Steiner. Un point de départ de toute recherche, y compris l'investigation spirituelle, c'est « une recherche empirique qui tombe sous les sens »<sup>29</sup> ;

on devrait « pour cela s'accommoder à étudier les travaux préalables existants au sens d'une anthropologie (voir la note 29). Celle-ci « rassemble ce qui résulte de l'observation, tombant sous les sens sur l'être humain — ce qu'il veut dire ici c'est l'ensemble de l'anthropologie physique humaine, à laquelle appartiennent la morphologie, la biologie et autres, de l'être humain »<sup>30</sup>. Une investigation empirique ne peut pas être remplacée par l'anthroposophie.

#### Texte de Huxley et développements de Steiner

On ne peut renoncer, pour cette raison, à une considération phénoménologique soigneuse de la symptomatologie clinique du patient qui se trouve en défaillance cérébrale (plus de détails dans la quatrième partie). Pour la mise en ordre, aussi bien l'histoire du concept de « mort cérébrale » que les arrières-plans de la déclaration de Harvard de 1968, ne peuvent pas être ignorés : ils ont été traités en détail à un autre endroit (voir la note 2, la chapitres 8, et 9). Chez Bichat, Mollaret, Goulon (voir la note 2), Huxley et Steiner, on ne rencontre pas ces descriptions de faits concrets, parce que les faits en question ne pouvaient pas encore être observés comme tels à leur époque.

Le concept de « mort cérébrale » comme mort de l'être humain — dans l'esprit dans lequel il est utilisé dans la médecine transplantatoire — ne se trouve pas, historiquement conditionné, chez Steiner. C'est pourquoi au sens de la probité scientifique, la plus extrême prudence, ainsi qu'une analyse de fond, sont commandées dans l'interprétation de ces textes, ne serait-ce aussi pour ne pas tomber dans le piège de la présomption. Or une telle « restitution... analogique » (voir la note 22) de la formulation de Steiner par la sienne propre, ne représente-t-elle pas une telle présomption ?

Steiner se réfère à Th. H. Huxley (1925-1895), biologiste, spécialiste en anatomie comparée. C'est pourquoi je commence par les développements de Huxley, à partir du point 26 de son premier cours (voir la note 12, pp.20 et suiv.). Jusque-là y ont été décrits l'organisation du corps, et des fonctions (mouvement, aussi des parties corporelles), la pulsation cardiaque, l'activité circulatoire et du cœur, la respiration, les échanges gazeux, l'homéostasie, les fonctions du système nerveux central et périphérique, la distribution de chaleur, la consommation de calories, le métabolisme, l'oxydation, les excréments). Aussi longtemps que ces activités sont mises en œuvre, « on dit que le corps vit. La cessation de l'exercice de ces activités, c'est ce qu'habituellement on désigne par la mort. » Il décrit ici une mort localisée : dépérissement de cellules individuelles et leur renouvellement. Ces processus, dit-il, sont nécessaires pour la conservation de la vie. Finalement la mort peut toujours surgir par l'arrêt de trois systèmes organiques : par lésions du

23 — Kugler, W. : *Hinweise auf Bücher : Vom Stenogramm zum gedruckten Text, Indications données au sujet des livres : du sténogramme au texte imprimé*, dans *Mitteilungen aus der anthroposophischen Arbeit in Deutschland III*/1990, n° 173, p.226.

24 — Steiner, R. : *La science de l'occulte en esquisse (GA 13)*, pp.14-15.

25 — Steiner, R. : *Où et comment trouve-t-on l'esprit ?*, (GA 57), p.159, ainsi que, par exemple, dans *Science spécialisée et anthroposophie (GA 73a)*, p.400.

26 — Steiner, R. : *Le christianisme ésotérique et la conduite spirituelle de l'humanité*, (GA 130), p.122.

27 — Steiner, R. : *Documents pour la Philosophie de la liberté*, GA 4a, p.250.

28 — Bavastro, P. : *Die Microzirkulation I, Der Merkurstab* 6/1990, 43<sup>ème</sup> année, pp.385-399 ainsi que : *Die Microzirkulation II, Der Merkurstab* 1/1991, 44<sup>ème</sup> année, pp.36-48 et *Die Microzirkulation* dans : Bavastro, P./Kümmel, Ch. (éditeurs) : *Das Herz des Menschen [Le cœur de l'être humain]*, Stuttgart 1999.

29 — Steiner, R. : *Éléments de physiologie et de thérapie sur la base de la science spirituelle. Au sujet de la thérapie et de l'hygiène (GA 314)*.

30 — Steiner, R. : *Anthroposophie. Un fragment (GA 45)*.

cerveau, de la moelle épinière, par l'empêchement du processus respiratoire, et « lorsque le cœur cesse d'accélérer le sang dans la circulation ».

Point 29 : « *Ces trois organes, le cerveau, les poumons et le cœur, ont donc été désignés quelque peu de manière fantaisiste comme le trépied de vie (Lebensdreifuß). Néanmoins, la vie n'a que deux pieds sur lesquels elle repose, les poumons et le cœur ; car la mort par le cerveau est toujours seulement la conséquence indirecte de l'effet que la lésion de cet organe exerce sur les poumons et le cœur. Les activités du cerveau cessent, lorsque soit la respiration ou bien la circulation sanguine sont perturbées. Mais si la respiration est artificiellement maintenue, alors on peut retirer le cerveau, sans provoquer la mort. D'un autre côté, la circulation du sang ne peut pas maintenir la vie si de l'oxygène ne lui est pas ajouté sans cesse ; et en revanche, lorsque la circulation sanguine cesse, le contact de l'air et du sang dans les poumons ne suffit pas pour empêcher la mort.* »

Du texte de Huxley, la thèse ne se laisse donc pas dériver qu'il ait vu, dans la défaillance cérébrale, la mort de l'être humain : la vie selon lui a deux pieds, le cœur et les poumons. Ainsi est-il logique d'en déduire qu'avec Huxley la thèse n'est pas à fonder que pour Steiner, la mort cérébrale soit la mort de l'être humain.

Point 30 : « *Avec la cessation de la vie, les forces constamment agissantes du monde inorganique ne sont plus au service de la construction corporelle, comme elles l'étaient dans la vie, au contraire elles redeviennent maîtresses d'elles-mêmes* ». C'est un renvoi évident à la loi de l'entropie (voir la note 2, chapitre 4).

D'autres auteurs sont cités sans cesse : Bichat (1800), ainsi que Mollaret et Goulon (1959), quasiment comme une preuve que l'affirmation : « la mort cérébrale équivaut à la mort » fût plus ancienne et n'eût donc rien à faire avec la transplantation. Bichat dépeignait, par exemple, l'apparition de la mort avec l'arrêt du pouls. Malheureusement, ces auteurs sont cités de manière erronée, comme cela est décrit ci-dessous (voir la note 2 chapitre 9) : pour ces auteurs, la « mort cérébrale » n'était expressément pas la mort de l'être humain<sup>31,32</sup>. De telles et d'autres citations erronées, dénuées de tout fondement historique, sont une affabulation, comme entre autres, Mettraux<sup>33</sup> l'a

31 — Bergmann, A. : *Konsequente Medizin : Anatomische Anthropologie und die Zerlegung des Lebendigen* [Médecine conséquente : anthropologie anatomique et le dépeçage du vivant], dans : Dombois, F. et al. : *Konsequent Medizin*, Schwabe Verlag, Bâle, 2009.

32 — Wiesemann, C. : *Kontingente Praktiken : Das Hirntod Konzept aus historische Perspektive* [Pratiques contingentes : la mort cérébrale à partir d'une perspective historique], dans : Manzei, A., Schneider, : *Transplantationsmedizin*, Munster 2006 — ainsi que Schlich Th. : *Ethik und Geschichte : Die Hirntoddebatte als Streit um die Vergangenheit* [Éthique et histoire. Le débat de la mort cérébrale comme querelle autour du passé, *Ethik Med* (1999) n°11, pp.79-88 et Schlich, Th., Wiesemann, C. : *Hirntod [Mort cérébrale]*, Suhrkamp Verlag, Francfort-sur-le-Main 2001, en particulier : Wiesemann, pp.209 et suiv.

32<sup>bis</sup> — Wolf, H. : *Zölibat. 16 Thesen*, C.H. Beck, Munich 2019, p.89.

33 — Mettrau, A. : *Der Todesreigen in der belebten Materie. Xavier Bichat über das Vielfache Sterben des Organismus* [La ronde de mort dans la matière animées. Xavier Bichat sur la mort multiple des

prouvée à l'appui de Bichat. La justification utilitaire et idéologique de « la mort cérébrale égale la mort » (pour ne pas tuer en prélevant des organes) est, par contre, historiquement assurée (voir les notes 2, 31, et 32).

Cela étant, venons-en à la conférence de Steiner (voir la note 8). La science moderne (il parle en 1912 !) dont les « conquêtes grandioses » et les « réalisations importantes » sont à admirer, selon lui. On peut « pleinement tenir compte » des faits concrets de science naturelle et voir en eux « des preuves rigoureuses » pour « ce que la science spirituelle a à présenter. » Avec des théories et des hypothèses, par contre, qui mettent en place une manière de penser matérialiste, on ne peut souvent guère s'accorder pour expliquer [les choses observées, *nd*], selon lui, d'où le renvoi méthodique de Steiner (voir la note 8). Steiner cite comme exemple le zoologiste Metschnikoff (1845-1916), directeur de l'Institut Pasteur à Paris. Ce chercheur a attiré l'attention, selon lui, sur le fait que les processus de la vie ne peuvent dégager aucune raison pour que la mort intervienne dans la vie. À toute mort sont imputées des causes extérieures à la vie, elle est selon lui, comme une ennemie de la vie, et donc une sorte de phénomène d'empoisonnement.

Selon Steiner, sur le terrain d'une telle science de la nature, il convient de ne faire aucune distinction sur la mort chez le végétal, l'animal et l'être humain. Vue ainsi, selon lui, le phénomène extérieur est anéanti par la mort. « La cessation de la cohésion des parties » (Steiner) : ceci se produit aussi selon lui, lors de la démolition d'une machine.

Dans ce contexte, Steiner renvoie aux « meilleures explications de cette sorte » : il parle de Huxley, de ce « grand chercheur anglais en science naturelle ».

Dans les premières pages de sa physiologie (voir la note 8), on parle déjà de la mort, d'une « manière très curieuse », selon Steiner. À cette manière, il est visible combien est insuffisant vis-à-vis de tels problèmes, au fond, non pas tant la recherche, mais bel et bien le penser, le jugement de la science du présent » (Steiner, note 8).

S'ensuivent les développements de Steiner au sujet du texte de Huxley (première démonstration) :

« *Huxley y affirme...* (nous voyons alors comment Huxley dit) : *La vie de l'être humain dépend de trois choses, et si la destruction de celles-ci intervient, alors la mort doit y être amenée* (alors la mort doit nécessairement apparaître). *Si, premièrement, le cerveau est détruit, si, deuxièmement la respiration pulmonaire est réprimée et si, troisièmement, l'activité cardiaque est stoppée, alors la mort de l'être humain doit survenir* (si le cerveau cesse de fonctionner, si la respiration est réprimée, si l'activité cardiaque est arrêtée, alors la mort de l'être humain doit intervenir).

organismes] dans Schlich, Th., Wiesemann, C. : *Hirntod [Mort cérébrale]*, Suhrkamp Verlag, Francfort-sur-le-Main 2001, p.89.

Mais tout de même de manière curieuse, on ne sait pas du tout, si dans des milieux plus vastes, cette « manière curieuse » est aujourd'hui subtilement ressentie (On ne sait seulement pas si ceci est ressenti dans des milieux plus vastes), car les habitudes du penser de sagacité matérialiste se sont laissées influencer, dit Huxley, n'est-il point à dire ici purement et simple que la mort de l'être humain vivant dût intervenir, si les trois fonctions désignées de l'organisme humain fussent arrêtées (et pourtant ne faut-il pas dire absolument, que la mort de la vie humaine doit survenir si ces trois fonctions désignées l'organisme humain viennent à s'arrêter ?). On peut beaucoup plus se figurer que le cerveau ne fonctionne plus, ; mais alors si l'on pouvait ensuite maintenir encore artificiellement en activité une fonction pulmonaire et une activité cardiaque (mais si l'on pouvait ensuite artificiellement soutenir l'activité des poumons et du cœur), alors la vie pût encore durer un certain temps, et aussi sans que le cerveau soit actif.

Autant pour Steiner à propos de Huxley, dans une manière libre de citer.

« Quant à savoir si cette « manière curieuse » est ressentie, ce n'est qu'une question d'habitudes du penser. Car, en vérité, on devrait se dire (On devrait se dire en vérité): Une vie de l'être humain, sans qu'il puisse se servir dans le monde physique (sans qu'il puisse se servir ici) de son cerveau comme organe (de l'organe du cerveau), ne peut pourtant pas (à présent) réellement être caractérisée comme une continuation de (cette) la vie. D'un tel être humain on doit concéder (Pour l'être humain on doit concéder), que la vie est achevée, s'il ne peut plus affirmer pour son existence physique (si ce qu'il ne peut plus affirmer pour son existence physique), ce pour quoi il a besoin de l'organe du cerveau. Et si ensuite d'une manière ou d'une autre, une activité pulmonaire et une activité cardiaque peuvent être entretenues, alors ce serait là fortuitement peut-être une continuation de la vie au sens (alors ce serait une continuation de la vie au sens) d'un être végétal, et on pourrait parler, si l'on voulait progresser en étant dépourvu de tout préjugé, d'une mort qui dût encore intervenir ensuite (de pouvoir parler de la mort, qui dût encore survenir), lorsque l'activité des poumons et celle du cœur cessent, telle d'une mort végétale qui vient se rajouter à la première mort (qui vient se rajouter à la première).

**A :** Parler sans prévention de mort humaine est seulement possible, lorsqu'on voit apparaître la mort (si l'on voit ensuite apparaître la mort), parce que (si) l'être humain ne peut plus se servir de ses organes les plus importants, par lesquels il vit sa vie dans le monde physique dans ses faits concrets de conscience (dans le monde physique dans ses faits concrets de conscience).

**B :** « Et la cessation des faits concrets de conscience (Des faits concrets de conscience) au sein du monde physique, pour autant qu'ils (cela) sont (est) reliés à la nécessité du cerveau, on dût la caractériser rien que pour l'être humain comme la mort (comme « mort »). »

Ces deux déclarations de Steiner, en relation avec les développements au début de la conférence,

représentent la continuation des habitudes du penser de la « sagesse matérialiste » : la science devrait donc ainsi se prononcer, si seulement elle pensait jusqu'au bout comme elle pense. D'où l'alternance constante de Steiner entre les formes indicatives et celles subjonctives.

Entre parenthèses, nous avons restitué la teneur de la version sténographique brute (d'après la note 18). La comparaison directe de l'original de Huxley avec la restitution que Steiner en donne, révèle que celui-ci n'a pas textuellement cité Huxley, mais au contraire, il s'exprime d'une manière extrêmement libre même en alternant constamment l'indicatif et le subjonctif—grammaticalement d'une manière non totalement correcte —. Ainsi pour une lecture superficielle, on ne sait plus clairement où donc se trouvent restituées l'opinion de Steiner et celle de Huxley. Même la comparaison des deux versions sténographiques brutes, n'apporte aucune autre sorte de clarification.

Ce passage beaucoup cité (dans le texte marqué comme **A** et **B**) qui a été repris et qualifié soi-disant comme une « formulation parfaitement non-équivoque » (par exemple, voir la note 22) se trouve au subjonctif dans le second ; or, jusque « caractériser », il s'agit de la continuation du penser de Huxley. Avec la phrase qui suit [la phrase **B**, *ndi*] — « Mais la manière extérieure dont de telle choses sont caractérisées, c'est ce qui se révèle en suffisance... » — les développements propres à Steiner commencent. [c'est ici qu'il eût fallu peut-être renvoyer à la ligne, et commencer un autre paragraphe ! *Ndi*] Ces deux phrases de Steiner — au sens d'une mise au même niveau de la mort cérébrale d'avec la mort tout court —, n'ont donc en aucune façon vertu de preuve.

La forme 1 du conjonctif présent, en tant que forme du discours indirect ou de l'opinion rapportée d'autrui (*oratio obliqua*) est aussi désignée comme une « forme de possibilité ». La forme 2 du conjonctif passé est appelée « *irrealis* » ou bien aussi « subjonctif de non-réalité ». Elle est utilisée pour indiquer une impossibilité ou selon le cas, l'improbabilité d'une succession conditionnelle. Ces deux formes font en tout cas nettement savoir que ce n'est pas là l'opinion propre du locuteur qui est exprimée, mais plutôt que la déclaration, l'opinion d'un tiers est ainsi redonnée.<sup>34</sup>

À quatre reprises Steiner utilise l'expression « d'une manière curieuse », tel un renvoi aux habitudes du penser matérialiste, qui en arriveraient à des conclusions inadmissibles.

« Mais la manière extérieure dont de telle choses sont caractérisées, c'est ce qui se révèle en suffisance... », combien « un tel penser est impossible », se révèle dans la façon dont une science naturelle [*moderne, ndi*] aborde les « grandes

34 —Dreyer, Schmitt : *Lehrbuch und Übungsbuch der deutschen Grammatik [Manuel d'enseignement et de pratique de la grammaire allemande]*, Hueber Verlag, Ismaning, 2016. — ainsi que Wikipedia : *Konjunktiv* (consultée le 17.8.2019).

*questions posées face aux énigmes du monde*», selon Steiner. De nouveau une indication comme quoi la science naturelle ne peut guère répondre à la question de l'après-mort de l'être humain. La science de l'esprit ne l'a pas donc si facile. Elle devrait donc explorer distinctement chacune des autres mort, à savoir la mort chez le végétal, la mort chez l'animal et la mort chez l'humain, selon Steiner. Dans le cours ultérieur de la conférence, Steiner utilise l'indicatif et le subjonctif d'une manière grammaticalement correcte : l'indicatif, lorsqu'il formule sa propre déclaration ; le subjonctif, lorsqu'il formule l'opinion d'autrui ou bien qu'il décrit quelque chose d'hypothétique.

En toute brièveté, les différences : Chez le végétal, on ne peut guère parler de naissance et de mort, mais plutôt de réveil et d'endormissement de l'organisme terrestre. L'âme groupe de l'animal, en tant qu'espèce essentielle, se meut bien au-delà du flétrissement et du dépérissement de l'animal individuel. Le cerveau communique l'état d'éveil de la conscience, l'être humain veillant a besoin de ses organes corporels, pour développer une conscience.<sup>35</sup> Une conscience est reliée aux processus cataboliques dans le domaine du chef<sup>36</sup> [tête], avec des processus de dissociations<sup>37</sup> : tant que nous vivons, ces processus sont paralysés. Processus de conscience et processus de vie sont décrits comme des contraires (voir la note 36). Processus de compréhension intellectuelle et processus de conscience sont reliés à l'organe cérébral ; ils provoquent la fatigue, l'usure et la destruction et ils sont régénérés dans le sommeil (voir la note 8). En aucun endroit Steiner ne parle des fonctions intégrantes du cerveau comme les mentionne à l'instar d'un argument la médecine transplantatoire. Chez l'être humain la vie représentative détruit le cerveau, celui-ci est régénéré durant le sommeil. La vie volontaire détruit le corps en vie (*Leib*), cela conduit à la mort, à des facultés nouvelles dans la vie suivante. La mort est la « grande [transition, *ndt*] fortifiante de la vie volontaire pour la vie spirituelle » (voir la note 8).

Une défaillance cérébrale est sans doute une affection très grave qui, malgré le traitement, mène en général à la mort. Mais un mourant n'est cependant pas un mort, ce n'est pas un cadavre. Que ces patients restent en vie grâce à la médecine intensive, cela révèle la gravité de leur état. La chambre fédérale des médecins parle de « rallongement du processus de mort », de « maintien des fonctions vitales »<sup>38</sup> : Seul ce qui existe

se laisse maintenir — et donc ces personnes ne peuvent pas être mortes.

À partir d'une seule et unique phrase arrachée à tout un ensemble de contextes, sans prise en compte de ce qui a été développé en contenus anthropologiques tout autour, lors de la conférence en question, sans avoir réalisé une analyse exacte des formes grammaticales employées, il ne se laisse aucunement dériver que Steiner eût placé au même niveau la perte des fonctions du cerveau (ce qu'on appelle la « mort cérébrale » (*Hirntod*) et la mort de l'être humain. Même si l'on concède un manque de clarté dans les formulations de Steiner : les développements de Huxley ne se laissent en aucune façon recourir comme une référence afin de soutenir la thèse que, pour Steiner, la « mort cérébrale est la mort de l'être humain.

D'autres auteurs toujours cités (Bichat, tout comme Mollaret et Goulon) ne voient pas explicitement la défaillance cérébrale comme la mort de l'être humain (voir les notes 2, 31, 32). Ils ne se laissent donc pas citer pour justifier que la « mort cérébrale » est l'équivalente de la mort de l'être humain — cela ne se laisse ni historiquement fonder, ni n'est méthodologiquement correct (voir la note 2). Par une telle manière de procéder le caractère sérieux et la scientificité de l'anthroposophie ne sont-ils pas remis en question ? Steiner est-il censé se voir ainsi accaparé de cet façon, voire réquisitionné ?

Pour formuler cela à l'appui de la manière discursive et analytique de H. Wolf (voir la note 32<sup>bis</sup>) : pour la justification du concept de « mort cérébrale », il n'existe aucun « espace de compréhension », ni biologique, ni philosophique, ni anthropologique.

### Anthropologie : l'observation

#### qui tombe sous les sens (voir les notes 30 et 28)

D'autres arguments, ou bien selon le cas des faits ne peuvent être ignorés. Or ils étaient inconnus au temps de Steiner, puisque toutes les réflexions de l'époque au sujet de la défaillance cérébrale avaient purement et simplement un caractère hypothétique. Sans une prise en compte exacte et soigneuse des symptômes (quelles fonctions sont perturbées et comment ? Quelles sont celles disponibles ? Quelles sont celles défaillantes ? Quelle est la certitude d'un diagnostic ?) la base fait défaut pour une déclaration ou selon le cas, une mise en ordre phénoménologiquement fondée (voir la note 8).

a) — À l'époque de Steiner il n'y avait aucune description clinique de patients en défaillance cérébrale (*Hirnersagen*). D'autres aspects étaient inconnus : l'anesthésie complète ou partielle lors du prélèvement d'organes contredisent le *Konstrukt* « mort cérébrale » (*Hirntod*). De nombreuses réactions végétatives chez les « morts cérébraux », sous anesthésie, lors du

35 — Steiner, R. : *Die Ursprung der Tierwelt im Lichte der Geisteswissenschaft [L'origine primordiale du monde animal à la lumière de la science spirituelle]*, 18.1.1912, dans **GA 61**.

36 — Steiner, R. : *Geistige und Soziale Wandlungen in der Menschheitsentwicklung [Changements spirituelles et sociaux dans l'évolution de l'humanité]* (**GA 196**), pp.24 et suiv.

37 — Steiner, R. : *L'anthroposophie et ses opposants* (**GA 255**), p.335.

38 — *Arbeitspapier zum Verhältnis von Patientenverfügung und Organspendendeckelung [Document de travail en relation à la disposition de patients et à la déclaration de donneur d'organes]* **Deutsches Ärzteblatt**, 110<sup>ème</sup> année, n° 12, 22.3.2013.

prélèvement d'organes sont des signes d'une vie qui existe. Le développement d'un embryon jusqu'à son issue de maturation chez une femme « morte cérébrale » est une contradiction biologiquement éclatante, c'est une absurdité : chez un mort, dans un cadavre, aucun embryon ne peut se développer ! (voir à ce sujet la note 2, chapitre 8)

Le diagnostic pour la constatation d'une « mort cérébrale » est invasif et en partie dangereux (ainsi par exemple le test d'apnée) (voir la note 2, chapitre 13). C'est d'ailleurs pourquoi, si l'on veut appliquer les règles en vigueur en médecine, le diagnostic est astreint au consentement. Son taux élevé d'erreurs (jusque 30 %) (voir la note 2, chapitre 13) lors du constat de « mort cérébrale » n'est pas acceptable !

**b)** — Les relations au temps, en considération médicale ne peuvent pas être négligées (voir la note 2, chapitre 9).

**c)** — L'institution de la « mort cérébrale » (*Hirntod*) en tant que mort de l'être humain réussit pour la première fois en 1968, sans fondements scientifiques (voir la note 3). Ces derniers ne réussirent et n'aboutirent, d'une manière caractérisante, que beaucoup plus tardivement. Or ils se servent jusqu'à aujourd'hui des modèles constructivistes matérialistes, cartésiens dualistiques, réductionnistes, cérébro-centristes ainsi que ceux neuro-constructivistes<sup>39</sup>. Des discours bio-éthiques (de la part de personnes qui défendent seulement une position de vie cérébrale, opposée à une « mort cérébrale », sur la base des caractéristiques actuelles déterminées qui sont reliées au cerveau), le modèle d'argumentation mentaliste (entre autres ce qu'on appelle l'argument de coordination ainsi que celui de « spiritualité ») ainsi que les justifications instrumentalistes (pour réaliser un but) sont autant d'autres écheveaux d'argumentations à démêler (voir la note 2, chapitres 3 et 4) dans la construction du *Konstrukt* « mort cérébrale » (*Hirntod*) (voir aussi à trouver dans la note 18). Tous ces modèles de penser sont-ils compatibles avec l'anthropologie de Steiner ? [Sur ce point, Lucio Russo dans son commentaire sur *L'Anthropologie de Steiner* a apporté une contribution essentielle, traduite en français ANTHROPO.Doc, *ndt*]

**d)** — Les concepts d'anthropologie philosophique, de phénoménologie, les idées d'*embodiment* [en anglais dans le texte, pour « incarnation » « personnification », *ndt*] (voir par exemple la note 39) contredisent de manière éclatante le *Konstrukt* de « mort cérébrale (*Hirntod*) ». Ils ne sont pas assez élevés pour se voir estimés par ce thème et pris en compte. Il est déjà curieux qu'ils ne reçoivent aucune attention dans le discours d'ensemble autour du concept de « mort cérébrale ». Ceci se produit-il à dessein ?

39 — Fuchs, Th. : *Das Gehirn — ein Beziehungsorgan. Eine Phänomenologisch-ökologische Konzeption* [Le cerveau — Un organe de relations. Une conception phénoménologique écologique], Stuttgart, 2017.

**e)** — Le *Konstrukt* « mort cérébrale » est apparemment un parfait refoulement du processus de mort. Le commencement de la mort, en tant que processus, devient *per definitionem*, déjà la mort, et donc il est statué comme « mort ». Ainsi donc le processus de mort est raccourci, voire quasiment éliminé. Un accompagnement du mourant devient superflu, par conséquent. On le lui rend impossible dans le parcours de ces [super-, *ndt*] patients, sur la station de médecine intensive (depuis le diagnostic de « mort cérébrale » jusqu'au prélèvement d'organes — ces patients sont aussi appelés « patients super intensifs »). Par dessus le marché, la mort est rendue « utile » avant même qu'elle intervienne : l'être humain se trouve ici instrumentalisé au bénéfice d'autrui (le receveur) et donc rien que traité à des fins utilitaires qui lui sont extérieures. Est-ce que tout ceci est conciliable avec l'anthropologie humaine<sup>40</sup> ?

**f)** — Qu'en est-il de la consistance interne de ce *Konstrukt* ? Soumettrait-on un être humain en « mort cérébrale » à une dissection (en investigation pathologique sur la table de dissection) ? Le conduirait-on à une inhumation ou bien à une crémation — alors que son cœur est encore en train de battre ?

Un testament vaut-il seulement après la mort de l'être humain — et non pas déjà après la « mort cérébrale » !

**g)** — La médecine transplantatoire est prisonnière et empêtrée dans un *Konstrukt* idéologique de la « mort cérébrale » : celle-ci doit être la mort de l'être humain pour éviter une mise à mort lors du prélèvement des organes, puisque les médecins ne tuent pas ; deuxièmement il doit en être ainsi pour obtenir des organes viables d'un mort, pour résoudre les problèmes de la mise en condition des organes comme cela fut dit en 1968. Cette idéologie clôt le regard sur la réalité des symptômes cliniques et rempli de préjugés. Les phénomènes qui ne cadrent pas sont ignorés, mis de côté, refoulés. Cette attitude correspond à celle de la médecine telle qu'elle dominait avant la Révolution française de 1789. Tout d'abord, c'était la théorie qui prévalait, l'idéologie, la spéculation : on enseignait et on ne voyait que ce qui s'y accordait « ainsi l'emploi de la médecine galénique ». Vers l'année 1789, on commença à s'en détacher et à regarder tout d'abord la phénoménologie clinique et à apprendre d'elle : l'école française développa une grande attraction et influence alors par toute

40 — Bavastro, P. : *Wie sinnvoll ist eine Patientenverfügung ?* [Comment la disposition d'une patientèle est-elle judicieuse ?] *Gesundheit Aktiv*, Juillet 2015, en particulier pp.40 et suiv. — ainsi que Bavastro, P. : *Patientenverfügung — Vorsorgvollmacht* [Disposition de patientèle — plein pouvoir à la prévoyance], Bad Schuissentied, 2013, en particulier pp.36 et suiv.

l'Europe<sup>41,42</sup> — ceci serait à dégager au plan historique lors d'une autre occasion.

h) — Instrumentalisation, aliénation, modèle bio-éthique : sont-ils conciliables avec la *Grundgesetz*, avec l'anthropologie ?

i) — L'argument de la pente savonneuse ou le problème du niveau biaisé qui est aussi appelé danger de rupture de digue : si l'on accepte la mise au même niveau de « mort cérébrale égale la mort », ce qu'on appelle le « concept-toute-mort-cérébrale », il n'est pas fondé ainsi, pourquoi pas aussi mettre à contribution une mort cérébrale partielle ou même carrément « anencéphale » comme donneur d'organe, dans certains pays cela se produit déjà. Les discours d'argumentation qui ont été utilisés pour édifier le *Konstrukt* « mort cérébrale » (voir le point e)) — pensés jusqu'au bout — ont d'autres conséquences : des êtres humains qui ont un handicap conditionné par des dommages cérébraux, des déments, des gens avec des douleurs et dépressions, peuvent être « euthanasiés ». Ceci vaut en particulier pour le rail de l'argumentation bio-éthique selon lequel tout être humain n'est pas une personne. Cela a l'air absurde, mais c'est déjà arrivé en Europe. Une autre conséquence, laquelle a déjà été recommandée, est la suivante : celle de ne plus laisser mourir en hospitalisation normale des malades gravement atteints au plan cérébral, mais les placer en station intensive, pour y être assistés au plan respiratoire jusqu'à ce que la « mort cérébrale » soit intervenue<sup>43,44</sup>. L'indication pour la respiration ne serait plus ensuite référencée à une patientèle, et donc pour sa guérison, mais au contraire purement et simplement aliénée, « pour » en arriver à avoir « plus » d'organes.

Des indications de traitement aliéné sont une violation de tabou parce que l'être humain malade est instrumentalisé au profit d'autrui. Si ceci est permis et pratiqué en médecine transplantatoire, le principe peut trouver un usage dans d'autres domaines.

---

41 — Foucault, M. : *Die Geburt der Klinik [La naissance de la clinique]* Francfort-sur-le-Main 2016.

42 — Eckard, W.U. : *Die Geburt der Klinik [La naissance de la clinique]* *Universitas* 73, n° 859, janvier 2018.

43 — Schulte, K. et al. : Rückgang der Organspende in Deutschland [*Recul des dons d'organe en Allemagne*] *Deutsches Ärzteblatt* n° 27-28, 9.7.2018, ainsi que la discussion dans le n° 44 du 2.11.2018 ; ainsi que : *Das ist der Wahre Grund für den Rückgang von Organspende [C'est la vraie raison du recul des dons d'organe]*, *Stern.de*, 9.7.2018 ; P.

Sørensen, S. J. Gousgard : *Barriers toward organ donation in a Danish University Hospital*, *Acta Anaesthesiologica Scandinavica*, 10.1.2017 ; *R. Bublak* : Mangel an Organen : werden mögliche Spender einfach übersehen ? [Manque d'organes : de possibles donateurs, n'ont-ils pas été vus simplement ?] *ÄrzteZeitung*, 1.2.2017 ; *Die Frage der Organspende muss in Kliniken präsen- ter werden [La demande de don d'organe doit être plus présente dans les hôpitaux]*, *Deutsches Ärzteblatt*, 23.2.2018, p.312 ; Schicktan- z, S. et al. *Einstellung zur Organe spende : kulturell tief verwurzelt*, *Deutsches Ärzteblatt* 2016 : 113 (37).

44 — Par exemple : A. Rhamel, *Vorstand* de la DSO [*Deutsche Stiftung Organtransplantation*], lors d'un débat de podium à Swäbisch Hall, le 20.11.2018.

j) — Le *Konstrukt* « mort cérébrale » crée plus de problèmes qu'il ne peut en résoudre. La règle de raison téléologique n'a pas été prise en compte : « On ne doit pas résoudre des problèmes de sorte que les nouveaux problèmes qui en prennent naissance par la résolution de ceux initiaux sont plus grands que ceux-ci. »<sup>45</sup>

Ces aspects sont à prendre en compte, veut-on coordonner et évaluer des déclarations des auteurs en relation avec leur œuvre. Les répercussions sociales ainsi que médicale du *Konstrukt* « mort cérébrale » ne peuvent pas être passées sous silence.

De même des aspects individuels d'une telle mise au même plan doivent être réfléchis : Quelle expérience traverse l'individu et ses proches lorsqu'un accompagnement de la mort n'a pas lieu ? Que signifie mourir par le prélèvement des organes ? Qu'en résulte-t-il ensuite dans la vie après la mort ? — pour n'en signaler ici que quelques-uns.

Lorsqu'une vie spirituelle commence par un mensonge, ou selon le cas par un « comme ci » : n'empêche-t-elle pas quasiment à l'instar d'un court-circuit dans la vie juridique ?

Si le citoyen hors de tutelle est sensé se résoudre pour ou contre un don d'organe, ou selon le cas s'il veut le faire, alors les arrières-plans, les aspects obscurs et les contradictions du *Konstrukt* de « mort cérébrale », ainsi que les diverses manières de voir à l'intérieur de l'anthroposophie doivent lui être connus. Ceux-ci doivent être ouvertement discutés et communiqués.

*Sozialimpulse* 2/2021.

(Traduction Daniel Kmiecik)

**Dr. med. Paolo Bavastro**

Spécialiste des maladies internes, cardiologue et hypertensiologue en médecin anthroposophique — GAAD

Détenteur de la *Bundesverdienstkreuzes* [*Croix Fédérale du Mérite*]

*Sprollstrasse 14*

*D-70597 Stuttgart*

*p.bavastro@t-online*

---

45 — Mieth, D. : *Die ungeteilte Menschenwürde [L'indivisible dignité humaine]*, dans : Hoffmann, Th. S. / Schweidler, W. : *Normenkultur vs. Nutzenkultur [Cultures des lois vs. Culture du profit]*, Berlin, 2006, ainsi que Mieth, D. : *Die ethische option : Verantwortung, Future [l'option éthique : responsabilité et futur]* II, 1997, p.31.

